



Conseil d'Administration du 16 février 2022

- Expression lue en Conseil d'Administration



Thierry FAUX

Administrateur CGT

Il est de mon devoir d'administrateur, mais aussi de salarié d'attirer votre attention sur quelque chose de trop asymétrique qui me paraît affecter l'intérêt de GRDF.

En 2021, les Infrastructures gazières en France ont maintenu un niveau élevé de sécurité et de fiabilité. Elles ont réalisé une performance solide marquée par la reprise économique, des impacts climatiques positifs (+30 TWh vs 2020 pour GRDF), tant en matière d'efficacité opérationnelle que dans le développement des gaz renouvelables, appelés à jouer un rôle de plus en plus important à long terme.

- 2,2 millions de compteurs communicants ont été installés, soit près de 9,2 millions déployés au total.
- 147 nouveaux sites de production de biométhane ont été raccordés aux réseaux d'ENGIE en France, ce qui porte à 351 le nombre total de sites raccordés. Ces unités peuvent contribuer à une production annuelle allant jusqu'à 6,1 TWh.
- 2,6 millions de clients particuliers bénéficient des offres de gaz aux tarifs réglementés d'ENGIE.

Pour limiter l'impact de la hausse des prix pour les ménages français, le gouvernement français a décidé de mettre en place un gel des tarifs réglementés à partir du 1er novembre 2021.

En octobre, ce dernier a proposé un amendement à la loi de finances 2022 en vue de compenser pour ENGIE et d'autres fournisseurs les pertes de revenus dues à cette mesure.

Cet amendement a ensuite été adopté par le Sénat et par l'Assemblée nationale, permettant ainsi à ENGIE de comptabiliser des créances et ainsi neutraliser l'impact de ce gel des tarifs dans le compte de résultat.

Autrement dit, la maison GRDF se porte bien avec sa ceinture, ses bretelles. Elle contribue à l'épanouissement de son actionnaire en lui remontant l'intégralité de son résultat, sans trop se soucier d'assurer l'avenir en partageant avec ses salariés, et conserver des moyens financiers pour assurer ses missions en matière de sécurité des ouvrages, de développement des gaz renouvelables.

Et oui, toutes ces femmes et ces hommes qui ont contribué à ce solide bilan n'en verront pas grand-chose, car malgré l'inflation l'ogre a tout dévoré. Tout !

Impossible de faire valoir la qualité pourtant solide et évidente de leur travail, l'ogre n'autorisera que quelques pourcentages alors que bien des entreprises et branches professionnelles ont acté des hausses de salaire significatives après des années de disette.

Continuons comme cela, nous ne motiverons plus personne à intégrer nos entreprises et nous démotiverons encore un peu plus ceux qui la font vivre tous les jours.

L'enquête « C'est à vous » donne pourtant des pistes sur l'état d'esprit ambiant, le sens du travail et les perspectives doivent pouvoir remplir équitablement un caddy de supermarché. Alors pensez-y.



Après lecture j'ai quitté le Conseil d'Administration.
J'apporte néanmoins quelques éléments sur les dossiers présentés au CA.



🔗 Bilan Sécurité industrielle 2022

Pour l'année 2021, 99.15 % des interventions de Sécurité Gaz ont été réalisées dans l'heure (188 171 ISG). Ce taux est-il homogène au niveau national ? **À savoir que le délai d'arrivée sur place se dégrade : il est passé de 27.99 min en 2018 à 29.45 min en 2020. Qu'en est-il de 2021 ?** Au CA du mois de septembre, j'ai demandé la réintroduction dans les AI de l'indicateur de 75 % des ISG en moins de 30 minutes. Ce dernier est un gage d'efficacité et de sécurité pour les agents ISG dans notre capacité à intervenir « dans les meilleurs délais » comme l'impose la loi.

L'évolution réglementaire (projet de modification de l'arrêté du 13 juillet 2000), concernant les délais d'ASP consiste à intervenir dans l'heure dans 96 % des cas avec une mesure du taux à la maille nationale et non plus départementale. On ne peut que s'inquiéter de cette évolution !

Le bilan des dommages aux ouvrages pour l'année 2021 est en baisse de plus de 550 dommages par rapport à 2019. Le volume de demandes de déclarations de travaux est, quant à lui, en hausse. La tendance se poursuit en ce début d'année 2022 mais sera à corrélérer avec la reprise des grands travaux des collectivités locales.

Point de vigilance : le document présenté au CA évoque la mise en place des marchés-cadres pour la maintenance des postes d'injection de biométhane en complément de l'internalisation de certaines activités. La question que j'aurais posée : quels sont les critères d'externalisation et pourquoi ces activités ne sont pas intégralement internalisées ? Au CA du mois de décembre, GRDF informait de l'externalisation de la maintenance des concentrateurs GAZPAR ! Cela serait une activité de plus externalisée. Ces nouvelles activités doivent rester en interne.

🔗 Ouverture des marchés

Sous l'effet de la concurrence de la pompe à chaleur et de la conversion au fioul, **le solde client est négatif (- 12 725 usagers).** Cette baisse est plus faible que prévu et le solde de chauffage demeure positif. Il est donc probable que la valeur du portefeuille soit en amélioration malgré le recul du nombre d'usagers.

🔗 Bilan Audit contrôle interne

Le document mentionne des dysfonctionnements apparus à la suite d'audit comme :

- La conservation des données personnelles (RGPD)
- La mise en place de mesures de protection physiques (sûreté)
- Le Plan de continuité informatique (gestion de crise)

Ce qui est regrettable c'est que le document ne précise ni l'ampleur, ni les causes des écarts constatés, ni les actions mises en place pour les résorber !

Par ailleurs, la mission d'audit sur le REX stratégique de GRDF au regard de la RE2020 a été annulée. *Pourquoi cette annulation ? Question que j'aurais pu porter au CA.*



🔗 Actualité P2S

Les performances de sécurité se détériorent : les taux de fréquence et de gravité ratent la cible (3.2) et sont en hausse par rapport à 2019.

🔗 Comptes 2021

Le chiffre d'affaires est très bien orienté avec un climat froid et des effets Covid surestimés. Ces écarts favorables seront rendus au tarif. Cependant les quantités acheminées à climat moyen sont en retrait de -1.03 % sous l'effet notamment de la détérioration du solde client.

Les effectifs se sont situés en deçà de la trajectoire budgétaire tout au long de l'année, ce qui se traduit par **une économie d'environ 5 M€ sur les salaires.** 11 577 emplois étaient prévus (trajectoire Effectif Moyen Payé). Dans les faits, ils ont été de 11 435, soit un écart de 142 emplois entre l'objectif et le réel qui représente une économie pour GRDF. Par ailleurs, **une baisse des effectifs est engagée dans le cadre du plan emploi 2020/2024. L'objectif est de passer de 11623 à 10 980 emplois d'ici 2023. Cela représente une baisse de 643 emplois, soit 5.5 % de l'effectif total.**

Pour finir, le Conseil d'Administration a dû se prononcer sur le projet de résolution de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 20 avril 2022, dans laquelle est proposé le dividende de 2021.

